



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Service en ligne Bourses

Guide à destination des chefs d'établissement et de leur équipe pour l'accompagnement des familles

# Table des matières

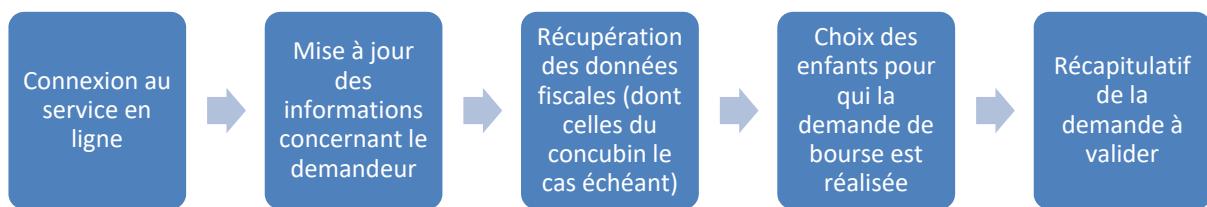
<b>1. LES INFORMATIONS ESSENTIELLES.....</b>	<b>3</b>
1.1 L'objet du service .....	4
1.2 Les bénéficiaires du service.....	4
1.3 Le calendrier .....	5
1.4 Personnalisation du message d'accueil.....	5
<b>2. LA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE PAR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX .....</b>	<b>6</b>
2.1 Connexion .....	7
2.2 Choix du menu « Demande de bourse ».....	9
2.3 La mise à jour de la fiche de renseignements.....	11
2.4 Le choix « Télécharger un dossier papier » .....	11
2.5 Le choix « Faire ma demande en ligne ».....	12
2.6 La récupération des données fiscales du concubin.....	14
2.7 Demande de bourse pour les enfants scolarisés dans le même établissement .....	15
2.8 Le récapitulatif de la demande.....	16
2.9 Accusé d'enregistrement de la demande et estimation du droit à bourse.	17
2.10 Demande de bourse pour les enfants scolarisés dans un autre établissement .....	18

## 1. LES INFORMATIONS ESSENTIELLES

Ce guide, à destination **des établissements publics du second degré (collèges et lycées)**, présente le déroulement de la demande de bourse en ligne d'un point de vue « demandeur de bourse », afin d'apporter des précisions concernant les rubriques que doivent renseigner les représentants légaux au sein du service en ligne Bourses.

L'objectif de ce document est donc d'apporter aux acteurs au sein des établissements une vision complète du parcours des représentants légaux qui réalisent leur demande de bourse en ligne, afin de leur apporter, si nécessaire, l'accompagnement dont ils pourraient avoir besoin.

### Déroulement du parcours en ligne



Le processus de demande de bourse en ligne est **le même pour les élèves de collège et de lycée**.

## 1.1 L'objet du service

La demande en ligne de bourse permet **depuis le portail Scolarité services**, au **représentant légal** d'un élève :

- de faire sa demande de bourse pour un enfant scolarisé en collège ou lycée public, ou en EREA dans une classe du second degré ;
- de fournir directement les données fiscales nécessaires à l'instruction de la demande sans joindre de pièces justificatives ;
- de mettre à jour la fiche de renseignements administrative, pour l'élève et lui-même ;
- de connaître dès le dépôt de la demande le montant de la bourse qu'il est susceptible de toucher ;
- de télécharger et/ou d'imprimer un accusé de réception de la demande de bourse ;
- de suivre l'avancement de son dossier.

## 1.2 Les bénéficiaires du service

### 1.2.1 Une seule demande de bourse par élève

La demande de bourse en ligne pour un élève de collège ou de lycée peut être effectuée par l'un des représentants légaux, qui assume la charge effective et permanente de l'élève. Chacun des représentants légaux est donc en capacité de déposer une demande en ligne, toutefois, une seule demande de bourse peut être déposée par élève. Articles D. 531-6 et D. 531-24 du code de l'éducation : Il ne peut être déposé qu'une seule demande de bourse par élève.

Par ailleurs, une personne en charge de l'élève mais non représentant légal ne peut pas formuler une demande en ligne.

### 1.2.2 Demande de bourse en ligne en l'absence de consentement à l'étude automatique du droit à bourse

Les représentants légaux des élèves de collège ou lycée public qui n'ont pas accepté l'étude automatique du droit à bourse pendant la phase d'inscription (entre mai et juillet de l'année scolaire précédente) peuvent faire une demande de bourse en ligne pendant la campagne de bourse, du 1<sup>er</sup> septembre au troisième jeudi d'octobre.

En cas d'absence de consentement donné à l'étude automatique du droit à bourse, la demande de bourse doit être déposée **chaque année**, pour les collégiens comme pour les lycéens, même si ces élèves étaient boursiers l'année scolaire précédente.

## 1.3 Le calendrier

Les dates de campagne sont définies nationalement et gérées par le service en ligne Bourses.

La campagne annuelle des bourses nationales de collège et d'études du second degré de lycée se termine au troisième jeudi d'octobre suivant la rentrée scolaire.

Les dates de la campagne de bourse pour l'année scolaire en cours sont accessibles sur la page [Les bourses de collège et de lycée | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#), paragraphe « Calendrier des demandes de bourse de collège ou de lycée ».

Après le troisième jeudi d'octobre à minuit, les représentants légaux ne pourront plus accéder à la saisie d'une demande de bourse en ligne.

**Les élèves de collège et de lycée relevant de la MLDS** pouvant présenter leur demande de bourse au cours de l'année scolaire (dans le mois qui suit leur entrée en formation dans le cadre de la MLDS), ils devront, après le troisième jeudi d'octobre, déposer une « demande papier » via le formulaire Cerfa.

## 1.4 Personnalisation du message d'accueil

Dans **SIECLE**, au sein du module **Vie de l'établissement > Services en ligne**, le service est ouvert pour tous les établissements publics.

Dans **Paramétrages généraux**, vous pouvez ajouter un message d'accueil annonçant la période de la campagne de bourse de collège et de lycée de la rentrée.

The screenshot shows the SIECLE interface for managing services. In the top navigation bar, 'SIECLE | Vie de l'Établissement' is selected. The top right includes links for 'Quoi de neuf ?' (with a '1' notification), 'Informations' (with a '1' notification), the academic year '2021-22', and a refresh icon. The main menu has tabs for 'Tableau de bord', 'Enseignements', 'Emploi du temps', 'Initialisation / Mise à jour', and 'Services en ligne'. Under 'Services en ligne', a dropdown menu is open for 'Paramétrages généraux' and 'GESTION DES SERVICES'. The 'GESTION DES SERVICES' menu lists several items: 'Bourse de collège' (selected), 'Bourse de lycée', 'Emploi du temps', 'Palement des factures', and 'Statistiques'. On the left, there's a 'Paramétrages généraux' section with a note about general information being visible to families and students once connected. Below it is a 'Message d'accueil' section with a link to 'Personnaliser le message d'accueil'. On the right, there's a 'Liens utiles' section with a link to 'Définir les liens utiles'.

## 2. LA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE PAR LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Pour effectuer une demande de bourse en ligne, le représentant légal de l'élève doit se connecter avec l'identifiant EduConnect attribué par l'établissement ou via FranceConnect sur le portail Scolarité Services.

Seul un compte représentant légal permet l'accès au service en ligne Bourses. Les représentants légaux créent leur compte unique EduConnect en autonomie. Le compte unique EduConnect simplifie pour les représentants légaux l'accès au suivi et à l'accompagnement de la scolarité des enfants et donne accès pour les élèves à l'ensemble des services numériques, de l'école élémentaire au lycée.

S'il s'agit d'une première connexion, le numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription des enfants ou dans la fiche de renseignements est indispensable pour activer son compte. Une plateforme d'assistance nationale est disponible pour accompagner les représentants légaux qui rencontreraient des difficultés lors l'utilisation des différentes démarches en ligne, notamment lors de la connexion au compte EduConnect. Une foire aux questions (FAQ) accompagne chaque démarche.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceleservices.education.gouv.fr](http://assistanceleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du lundi au vendredi de 8 h à 20 h  
(heure de Paris, prix d'un appel local)

## 2.1 Connexion

Pour accéder au portail Scolarité-Services, il suffit de se connecter avec ses identifiant et mot de passe **EduConnect** ou d'utiliser **FranceConnect** à l'adresse [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) ou à l'adresse communiquée par l'établissement.

S'il s'agit d'une première connexion, le numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription des enfants ou dans la fiche de renseignements est indispensable pour activer son compte.

### 2.1.1 Faire une demande de bourse avec mon identifiant EduConnect



Sélectionner le profil « représentant légal » et saisir ses identifiant et mot de passe.

A screenshot of the EduConnect login page. It features a sidebar with service status information (23 Février 2022, interruption de service) and a main form for logging in with an EduConnect account. The form includes fields for "Identifiant" (with a "Identifiant oublié ?" link) and "Mot de passe" (with a "Mot de passe oublié ?" link). A "Se connecter" button is at the bottom, along with a link for users who don't have an account. Below this is a "ou" (or) separator, followed by a section for connecting via FranceConnect, which includes a "S'identifier avec FranceConnect" button and a link for "Qu'est-ce que FranceConnect ?".

## 2.1.2 Faire une demande de bourse avec FranceConnect

S'identifier avec **FranceConnect** permet d'accéder aux services en ligne de l'Education nationale et d'autres services publics en utilisant l'un des comptes suivants :



Lors de la première connexion aux services de l'Education nationale via **FranceConnect**, le demandeur devra rapprocher son identité de celle de son enfant. Pour cela, il devra saisir les nom et prénom de son enfant, sa date de naissance et choisir l'établissement qu'il fréquente.

[Utiliser les guides de connexion disponibles sur le site EduConnect : un compte unique pour suivre et accompagner la scolarité de mon enfant | Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)

\*Si le compte EduConnect est rattaché à plusieurs enfants, il faut choisir l'enfant concerné par la demande de bourse.

Le changement d'enfant ramène sur la page d'accueil des téléservices.

## 2.2 Choix du menu « Demande de bourse »

Après la connexion, choisir dans le menu « Mes services », **Demande de bourse** à gauche de l'écran.

The screenshot shows the 'Mes services' page of the Scolarité Services website. At the top left is the logo of the Ministry of National Education. To the right are links for 'Scolarité Services', 'Se déconnecter', and a user profile icon. Below the header, there are three navigation links: 'Accueil', 'Mes services' (which is highlighted with a yellow box), and 'Contact'. The main content area has a blue header 'Mes services' and a sub-header 'Message de l'établissement'. On the left, a sidebar lists several menu items: 'Actualités', 'Demande de bourse' (which is also highlighted with a yellow box), 'Fiche de renseignements', 'Mes documents', and 'Paiement des factures'. The main content area contains a welcome message and a link to the school's ENT address.

Pendant la campagne de bourse, l'accès au menu « Demande de bourse » est mis en avant dès la page d'accueil.

This screenshot shows the homepage during the scholarship campaign. A large blue callout bubble on the left points to the 'En cours' section of the calendar, which displays a 'Demande de bourse' entry for 'Voyage Italie'. A blue callout bubble on the right points to the 'FAIRE LA DEMANDE' button next to the entry. The calendar also shows other entries: 'Inscription cantine' on 31 JUIN and 'Vacances' on 5 JUILLET. At the bottom, a blue bar contains the text 'Une question, besoin d'aide ? Trouvez le contact qui pourra vous aider.' and a 'CONTACTEZ NOS' button.

L'écran suivant permet au représentant légal :

1. de signaler les modifications éventuelles de ses informations par l'accès à la fiche de renseignements ;
2. de faire sa demande de bourse en ligne ;
3. de télécharger une demande papier.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Scolarité Services

Prénom et nom du représentant légal connecté

Accueil Mes services Contact

## Mes services

Prénom et nom de l'élève

Déposer un dossier Nous contacter

### Mes coordonnées

Si ces informations ne sont pas correctes, nous vous invitons à les modifier en choisissant le « Fiche de renseignements ».

Nom : CO

Prénom : I

Adresse : I

Courriel : I

### Ma demande

Deux options s'offrent à vous :

Télécharger un dossier papier

J'imprime le dossier et je le retourne à l'établissement accompagné des justificatifs.

Faire ma demande en ligne

Je transmets en quelques clics ma demande de bourse.

## 2.3 La mise à jour de la fiche de renseignements

Dès la connexion au service en ligne Bourses, le représentant légal visualise, et modifie si nécessaire, **une partie des données administratives de son enfant et les siennes.**

Remarque : les informations modifiées seront immédiatement intégrées à la demande de bourse. En revanche, l'établissement devra les valider pour leur intégration dans **Base élèves**.

## 2.4 Le choix « Télécharger un dossier papier »

Ce choix permet au représentant légal d'éditer le dossier papier.

**Pour une demande de bourse à la rentrée scolaire de l'année N, il devra joindre son avis d'imposition N sur les revenus de N-1, ainsi que les autres justificatifs nécessaires le cas échéant** (ex. justificatif de situation de concubinage), et déposer l'ensemble au secrétariat de l'établissement.

## 2.5 Le choix « Faire ma demande en ligne »

Lors d'une connexion par EduConnect ou FranceConnect, il sera demandé le numéro fiscal du représentant légal afin de pouvoir récupérer ses données fiscales.

L'écran de récupération des données fiscales est identique par FranceConnect ou par le compte EduConnect de la famille.

Les informations récupérées auprès de la DGFIP apparaissent à l'écran suivant. Si le représentant légal n'est ni marié, ni pacsé, il lui sera demandé d'indiquer s'il vit en concubinage. Dans ce cas, il lui sera demandé de renseigner le numéro fiscal de son concubin. La marche à suivre est présentée dans la [section suivante](#).

The screenshot shows the 'Mes services' section of the website. On the left sidebar, there is a callout box with the text: 'Le représentant légal doit saisir son numéro fiscal (13 chiffres) pour permettre la récupération de ses données fiscales'. The main form area is titled 'Récupération de mes informations fiscales' and contains a field labeled 'Numéro fiscal\*' with a placeholder 'Saisissez ici le numéro fiscal qui figure sur votre avis d'impôt 2025 (sur les revenus de 2024)'. There are also buttons for 'Continuer' and 'Revenir en arrière'.

The screenshot shows the 'Scolarité Services' website interface. At the top, there is a logo for the Ministry of National Education and Youth (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse) and a 'Scolarité Services' logo. On the right, there are links for 'J'adoube' (I approve), 'Se déconnecter' (Logout), and a user profile icon. Below the header, there are navigation links: 'Accueil', 'Mes services' (which is underlined in blue, indicating the current page), and 'Contact'. A search bar with placeholder text 'A...' and a magnifying glass icon is located on the right.

**Mes services**

**Déposer un dossier** **Nous contacter**

Actualités

Demande de bourse

Inscription

LSU

Liens utiles

Étape 2 sur 4

**Informations fiscales**

Étape suivante : Enfants

**Mes informations fiscales**

Nous venons de recueillir ces informations fiscales sur votre avis d'impôt 2024. Pour passer à l'étape suivante, cliquez sur le bouton "ÉTAPE SUIVANTE".

Déclarants / Déclarantes : JC [REDACTED]  
Al [REDACTED]

Avis d'impôt 2024 (sur les revenus 2023)

Votre revenu fiscal de référence	11800 €
Votre situation familiale	Marié(e)
Situation déclarée de parent isolé	NON
Nombre d'enfants à votre charge :	
Enfants mineurs ou handicapés en résidence exclusive	2
Enfants mineurs ou handicapés en résidence alternée	1
Enfants majeurs célibataires	0

**ÉTAPE PRÉCÉDENTE** **ÉTAPE SUIVANTE**

**Une question, besoin d'aide ?**

Assistance

Au moment de la validation, s'il existe déjà une demande pour l'élève, le message suivant sera affiché :

**« Vous ne pouvez pas déposer une demande de bourse de collège ou de lycée pour cet enfant car une demande est déjà enregistrée. Pour plus de renseignements, contactez-votre gestionnaire en établissement. »**

## 2.6 La récupération des données fiscales du concubin

Si le représentant légal a indiqué vivre en concubinage, il devra renseigner le numéro fiscal du concubin ainsi que ses nom(s) et prénom(s).

The screenshot shows a user profile icon in the top right corner. The main menu on the left includes 'Bourse de lycée', 'Fiche de renseignements', and 'LSU'. The central navigation bar has links for 'Déposer un dossier', 'Suivre mon dossier', and 'Nous contacter'. Below this, a three-step process is shown: 1 Récupération des informations, 2 Informations fiscales (which is active), and 3 Validation. The main content area is titled 'Récupérer les informations fiscales de mon ou ma partenaire'. It contains fields for 'Numéro fiscal\*', 'Nom\*', and 'Prénom\*'. Each field has a red error message: 'Veuillez renseigner son numéro fiscal.', 'Veuillez renseigner son nom.', and 'Veuillez renseigner son prénom.'. A note at the bottom states '(\*) Réponses obligatoires'. At the bottom are 'ÉTAPE PRÉCÉDENTE' and 'ÉTAPE SUIVANTE' buttons.

Si les revenus du ménage fiscal ne permettent pas d'attribuer une bourse, le représentant légal est informé que les revenus dépassent le plafond autorisé. Il peut maintenir sa demande pour recevoir une notification de refus, en cochant la case prévue à cet effet.

The screenshot shows the same user profile icon and menu structure as the previous screenshot. The central navigation bar and process steps are identical. The main content area is titled 'Avertissement'. It contains a message: 'Vos revenus dépassent le plafond permettant l'obtention d'une bourse. Vous n'avez pas droit à la bourse. Pour plus d'informations, [accédez au simulateur de bourse de lycée.](#)' Below this, a note says 'Si vous souhaitez recevoir une notification de refus, cochez la case ci-dessous, puis cliquez sur le bouton "ÉTAPE SUIVANTE".' An arrow points to a checkbox labeled 'Je souhaite une notification de refus de bourse de lycée.' At the bottom are 'ABANDONNER' and 'ÉTAPE SUIVANTE' buttons.

## 2.7 Demande de bourse pour les enfants scolarisés dans le même établissement

A l'écran suivant, il est proposé au représentant légal de faire une demande de bourse pour d'autres enfants non boursiers scolarisés dans le même établissement (et dans le même cycle d'enseignement). Pour ces enfants, la demande est automatique. La case est pré-cochée pour chaque enfant concerné.

Si le représentant légal ne souhaite pas faire de demande de bourse pour ces enfants, il doit décocher la case. Dans ce dernier cas, la demande en ligne ne sera plus proposée pour ces enfants.

The screenshot shows the 'Mes services' section of the 'Scolarité Services' website. On the left sidebar, there are links for Actualités, Demande de bourse (which is highlighted), Inscription, LSU, and Liens utiles. The main content area shows 'Étape 3 sur 4' for 'Enfants'. It states: 'Vous faites une demande de bourse pour A. [REDACTED]'. Below this, it says: 'Vous n'avez rien à faire pour vos autres enfants scolarisés dans le même établissement. La demande est automatique.' There is a note: 'Si, pour un ou plusieurs de vos enfants, vous ne souhaitez pas déposer une demande de bourse, vous devez décocher la ou les cases ci-dessous.' A checkbox labeled 'Lé. [REDACTED] -17/08/2011' is checked. At the bottom, there are buttons for 'ÉTAPE PRÉCÉDENTE' and 'ÉTAPE SUIVANTE'.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
Égalité  
Fraternité

Scolarité Services

Accueil Mes services Contact

Actualités

Demande de bourse

Inscription

LSU

Liens utiles

Déposer un dossier Nous contacter

Étape 3 sur 4

Enfants

Étape suivante : Validation

Mes enfants

You faites une demande de bourse pour A. [REDACTED].

Vous n'avez rien à faire pour vos autres enfants scolarisés dans le même établissement. La demande est automatique.

Si, pour un ou plusieurs de vos enfants, vous ne souhaitez pas déposer une demande de bourse, vous devez décocher la ou les cases ci-dessous.

Il vous sera possible de déposer une demande de bourse en ligne ultérieurement si vous le souhaitez.

Lé. [REDACTED] -17/08/2011

ÉTAPE PRÉCÉDENTE ÉTAPE SUIVANTE

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

## 2.8 Le récapitulatif de la demande

Toutes les données récupérées auprès des services fiscaux sont affichées à l'écran suivant « Récapitulatif de la demande ».

Ce récapitulatif rappelle pour quel(s) enfant(s) la bourse est demandée et reprend les informations fiscales du demandeur et celles de son concubin éventuel.

The screenshot shows the 'Récapitulatif de ma demande' (Summary of my application) page. At the top, there's a header with the logo of the Ministry of National Education and Youth, the 'Scolarité Services' logo, and a user profile icon. Below the header, a blue bar says 'Mes services'. On the left, a sidebar has links for 'Actualités', 'Demande de bourse' (which is selected), 'Inscription', 'LSU', and 'Liens utiles'. The main content area is titled 'Validation' (Step 4 of 4). It contains a section for 'Récapitulatif de ma demande' with mandatory responses. It lists information such as the tax declaration for 2024 (Avis d'impôt 2024 sur les revenus 2023), declarants, reference income (11800 €), marital status (Marié(e)), and other details like children and parents. A yellow box highlights a checkbox: 'Je confirme que les informations présentées ici correspondent à la situation de mon ménage social et fiscal.\*'. At the bottom, there are buttons for 'ÉTAPE PRÉCÉDENTE' (Previous step) and 'VALIDER' (Validate).

La confirmation des informations contenues dans le récapitulatif est obligatoire pour finaliser la demande. La validation de cet écran va entraîner l'enregistrement de la demande de bourse en ligne.

## 2.9 Accusé d'enregistrement de la demande et estimation du droit à bourse

Une fois la demande de bourse validée, le représentant légal accède à la page d'accusé d'enregistrement de la demande. Il peut télécharger le récapitulatif de sa demande. Le représentant légal reçoit parallèlement un accusé d'enregistrement électronique, conformément à l'article L. 112-11 du code des relations entre le public et l'administration.

The screenshot shows the 'Mes services' section of the 'Scolarité Services' website. On the left sidebar, there are links for 'Actualités', 'Demande de bourse' (which is highlighted), 'Inscription', 'LSU', and 'Liens utiles'. In the main content area, there are buttons for 'Déposer un dossier' and 'Nous contacter'. Below these buttons, the heading 'Accusé d'enregistrement de ma demande' is displayed, followed by the text: 'Votre dossier dématérialisé est déposé.' and 'Vous allez recevoir un accusé d'enregistrement de votre demande à l'adresse [jdupont@monmail.fr](mailto:jdupont@monmail.fr)'. A yellow box highlights the button 'Télécharger le récapitulatif'. Further down, the heading 'Estimation de mon droit à la bourse' is shown with a note about the estimated amount for the 2024-2025 school year. The 'PASS'SPORT' section follows, with a note about the reduction for sports clubs. At the bottom, there is a feedback button 'Je donne mon avis' and a 'Une question, besoin d'aide ?' section with an 'Assistance' button.

## Suivi de dossier

Une fois la demande de bourse en ligne terminée, les représentants légaux ont la possibilité de consulter le suivi du traitement de leur demande en se reconnectant au service en ligne Bourses.

Les demandeurs ayant donné leur consentement à l'étude automatique du droit à bourse au moment de l'inscription ou ayant déposé une demande de bourse au format papier seront également en mesure de consulter le suivi du traitement de leur demande via le service en ligne.



Dans le cadre de l'amélioration continue de l'expérience des démarches en ligne, le représentant légal pourra donner son avis sur la démarche administrative en ligne qu'il vient d'effectuer, accessible grâce à un bouton « Je donne mon avis » proposé en fin de parcours.



## 2.10 Demande de bourse pour les enfants scolarisés dans un autre établissement

Pour effectuer une demande de bourse en ligne pour un enfant scolarisé dans un autre établissement, le représentant légal refait les mêmes étapes en sélectionnant son enfant au début du parcours.